Agenda des travaux

Deuxième édition du colloque sous-régional ouest-africain
sur la cybersécurité et la souveraineté numérique

Dakar • 13, 14 et 15 octobre 2026

Élaboration du curriculum de formation du personnel de l'administration publique et sensibilisation des communautés comme instruments stratégiques de lutte contre les cyberattaques en Afrique de l'Ouest

13 octobre • Université Cheikh Anta Diop de Dakar
14 et 15 octobre • CEFER de Dakar

Un événement du programme CREDA Cybersecure



Partenaires

Présidence de la République

Assemblée nationale

DCSSI

Computech Institute

Douanes sénégalaises

Commission de protection des données personnelles

CEFER • Accueil des ateliers

Brioche Dorée • Restauration

ICAGI

Ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire

OFBD

IICA

ESMT

CACSUP

Agence de presse sénégalaise

RTS

Le Soleil

TEBS

Agenda des travaux

Deuxième édition du colloque sous-régional ouest-africain sur la cybersécurité et la souveraineté numérique

Dakar, les 13, 14 et 15 octobre 2026

Thème

Élaboration du curriculum de formation du personnel de l'administration publique et sensibilisation des communautés comme instruments stratégiques de lutte contre les cyberattaques en Afrique de l'Ouest.

Objectif général

Promouvoir la formation des ressources humaines de l'administration publique et la sensibilisation des communautés comme leviers de prévention des cybermenaces, de résilience et de souveraineté numérique en Afrique de l'Ouest.

Objectifs spécifiques

Évaluer les besoins sous-régionaux en compétences ; proposer un cadre harmonisé de formation des agents publics ; définir des stratégies de sensibilisation adaptables aux contextes nationaux ; renforcer la coopération entre les acteurs de la sous-région.

Organisation des trois journées

Jour 1 - 13 octobre, Université Cheikh Anta Diop de Dakar : ouverture officielle et panel d'orientation stratégique, scientifique et pédagogique.

Jour 2 - 14 octobre, CEFER de Dakar : production coordonnée en parallèle des axes A et B, puis transmission à la phase C.

Jour 3 - 15 octobre, CEFER de Dakar : phase C de production finale, harmonisation, restitution, validation et clôture.

Participation et expertise

Les travaux associent les autorités et délégations invitées, les représentations diplomatiques, les partenaires, les experts, les administrations, le monde universitaire et les acteurs des communautés. L'expertise de la Faculté des sciences et technologies de l'éducation et de la formation (FASTEF) contribue à la conception pédagogique des curricula et à leur adaptation aux personnels concernés.

Les horaires sont indiqués en heure locale de Dakar, UTC. Les productions sous-régionales sont adaptées aux contextes nationaux et articulées aux politiques numériques et de cybersécurité applicables.

Jour 1 Ouverture officielle et panel

Mardi 13 octobre 2026 - Université Cheikh Anta Diop de Dakar

La première journée est consacrée aux interventions officielles et aux grandes orientations des travaux. Le panel se déroule en plénière. Les travaux scientifiques et techniques détaillés sont réservés aux ateliers des 14 et 15 octobre.

Horaire	Séquence	Contenu
08 h 30 - 09 h 00	Accueil	Enregistrement, remise des documents de travail et installation.
09 h 00 - 11 h 00	Ouverture officielle des travaux	Allocutions des ministères, des hautes autorités, des représentations diplomatiques, des parrains et du président du CREDA, selon le conducteur protocolaire retenu par le maître de cérémonie.
11 h 00 - 11 h 15	Pause	
11 h 15 - 13 h 15	Panel d'ouverture des travaux	Grandes orientations stratégiques, scientifiques et pédagogiques ; interventions introductives et échanges avec les participants.
13 h 15 - 14 h 30	Pause déjeuner	
14 h 30 - 17 h 30	Suite du panel d'ouverture	Mise en perspective des deux axes de travail ; orientations générales pour les ateliers ; synthèse des échanges et présentation des résultats attendus.

Orientations du panel

État des lieux des cybermenaces en Afrique de l'Ouest ; capacités et besoins des administrations publiques ; besoins de sensibilisation des communautés ; priorités sous-régionales ; contribution de la formation à la souveraineté numérique.

La FASTEF éclaire les principes de conception et d'évaluation des curricula, notamment pour les enseignants. Le panel présente les ambitions de l'atelier A, consacré à la formation, et de l'atelier B, consacré à la sensibilisation des communautés, sans conduire leurs travaux de production.

Méthode et résultat attendu

Interventions introductives, échanges modérés et synthèse en plénière. Le rapporteur consigne les orientations et les attentes dans une note de synthèse stratégique et un cadre commun de préparation des ateliers. Le maître de cérémonie conserve la responsabilité du déroulé protocolaire et des annonces.

Jour 2 Production technique

Mercredi 14 octobre 2026 - CEFER de Dakar

Les axes A et B travaillent en parallèle sur A1, A2, B1 et B2. La coordination confirme, selon les compétences et espaces disponibles, quatre groupes ou deux équipes avec tâches réparties. A2 intègre les compétences stabilisées par A1 ; B1 et B2 partagent leurs choix transversaux.

Horaire	Séquence	Contenu
09 h 00 - 09 h 30	Synthèse et consignes	Orientations du panel, socle commun, installation des équipes et responsabilités.
09 h 30 - 13 h 00	Production simultanée A et B	A1 : référentiel ; A2 : curriculum ; B1 : stratégie interne ; B2 : sensibilisation des communautés. Coordination commune de 12 h 40 à 13 h.
13 h 00 - 14 h 15	Pause déjeuner	
14 h 15 - 17 h 30	Consolidation simultanée A et B	Poursuite des quatre productions ; échanges ciblés. Coordination et transmission à C de 16 h 50 à 17 h 30.

Déroulement des séquences

Matin : 09 h 30 - 11 h 00, production ; 11 h 00 - 11 h 15, pause ; 11 h 15 - 12 h 40, production et échanges ; 12 h 40 - 13 h 00, coordination des choix et points à arbitrer.

Après-midi : 14 h 15 - 15 h 30, production ; 15 h 30 - 15 h 45, pause ; 15 h 45 - 16 h 50, consolidation ; 16 h 50 - 17 h 30, remise des versions et préparation de C.

Méthode de production

Les équipes amendent les bases du dossier préparatoire. Elles utilisent les fiches communes, documentent les besoins et les sources et partagent les décisions affectant les autres productions. Les compétences sont reliées aux modules ; les comportements aux obstacles, interventions et moyens.

Résultats de la journée

Quatre projets complets de travail : référentiel, curriculum, stratégie interne et stratégie de sensibilisation des communautés. Chaque version transmise à C précise ses sources, choix, réserves et responsables de correction.

Jour 3 Phase C Finalisation et validation

Jeudi 15 octobre 2026 - CEFER de Dakar

Horaire	Séquence	Contenu
09 h 00 - 09 h 30	Entrée dans la phase C	Contrôle des quatre dossiers A et B, points ouverts et répartition des corrections.
09 h 30 - 13 h 00	Phase C - Production et harmonisation	C1 : guide ; C2 : boîte à outils. Relecture croisée des six productions, cohérence, corrections et préparation des restitutions.
13 h 00 - 14 h 15	Pause déjeuner	
14 h 15 - 16 h 00	Restitution et validation globale	Examen du référentiel, du curriculum, des deux stratégies de sensibilisation, du guide et de la boîte à outils. Amendements et relevé des décisions.
16 h 00 - 17 h 00	Adoption des conclusions et clôture	Recommandations, déclaration finale consensuelle, feuille de route et allocutions de clôture.

Organisation du matin

09 h 30 - 10 h 45 : production C1 et C2 en sous-groupes coordonnés, avec corrections ciblées de A et B ; 10 h 45 - 11 h 00 : pause ; 11 h 00 - 12 h 15 : relecture croisée et harmonisation ; 12 h 15 - 13 h 00 : consolidation des versions et restitutions.

Organisation de la validation

14 h 15 - 14 h 50 : restitution des choix et arbitrages ; 14 h 50 - 15 h 40 : discussion et amendements ; 15 h 40 - 16 h 00 : décisions et réserves. Les versions sont disponibles avant la séance. Un volet majeur absent reste un complément requis, sans validation fictive de l’ensemble.

Portée de l’adoption

La plénière approuve les conclusions au nom des participants au colloque. La validation technique des productions et l’adoption de la déclaration finale sont consignées séparément. Toute adoption par un État ou une institution sous-régionale relève des autorités compétentes et de leurs procédures.

Les supports non encore éprouvés auprès de leurs publics sont présentés comme des prototypes à tester. Leur diffusion opérationnelle intervient après les vérifications appropriées.

Atelier A Formation du personnel administratif

Séquences A1 et A2 - 14 octobre 2026

Objectif de l’atelier

Proposer un cadre sous-régional de compétences et un curriculum type de formation en cybersécurité, adaptables aux besoins des administrations publiques et aux différents profils professionnels, notamment aux personnels enseignants.

A1 Référentiel sous-régional de compétences

Identifier les besoins réels et structurer les compétences en domaines techniques, stratégiques, opérationnels et comportementaux. Distinguer un socle commun pour les agents publics et des compétences adaptées aux décideurs, aux personnels techniques et aux enseignants.

Les travaux abordent la gouvernance et la gestion des risques, la protection des données, les usages numériques sûrs, le signalement des incidents et la continuité des services. Ils relient les compétences à des situations professionnelles concrètes et aux responsabilités des agents.

Livrable : projet de référentiel sous-régional de compétences. Chaque compétence précise le public concerné, le niveau attendu et une preuve observable de maîtrise.

A2 Curriculum type de formation

Construire les modules à partir du référentiel. Définir les objectifs d’apprentissage, les prérequis, les contenus, les durées, les exercices et les méthodes d’évaluation. Prévoir, selon les besoins, des formats en présentiel, à distance et d’accompagnement sur site.

La contribution de la FASTEF soutient la qualité pédagogique du curriculum, la progression des apprentissages et l’évaluation des acquis. Les adaptations pour les enseignants tiennent compte de la protection des données des apprenants, des outils éducatifs et de la transmission des bonnes pratiques.

Livrable : curriculum type avec fiches de modules et correspondance entre compétences, objectifs, activités et évaluations.

Critères de qualité

Publics et niveaux clairement identifiés ; cohérence entre référentiel et modules ; objectifs évaluables ; exercices adaptés au contexte ; modalités d’évaluation et de déploiement explicites ; articulation avec la protection des données et la souveraineté numérique.

Atelier B Sensibilisation des communautés

Séquences B1 et B2 - 14 octobre 2026

Objectif de l’atelier

Élaborer des stratégies de sensibilisation adaptées aux communautés et aux milieux professionnels, afin de prévenir les risques numériques et de favoriser des comportements protecteurs. Le volet B1 traite spécifiquement de la sensibilisation interne dans les administrations.

B1 Sensibilisation des agents publics

Définir les messages clés, les publics internes et les situations à risque. Construire un plan de communication utilisant les canaux appropriés : messagerie professionnelle, affichage, réunions de service, capsules courtes et outils de formation.

Préciser les comportements recherchés, les responsables de la campagne, sa fréquence, les moyens nécessaires et les modalités de signalement des incidents. Articuler la sensibilisation avec le curriculum de l’atelier A.

Livrable : modèle de stratégie de sensibilisation interne, adaptable aux administrations et aux établissements concernés.

B2 Sensibilisation des communautés

Identifier les publics prioritaires selon les besoins : jeunes, familles, femmes, petites entreprises, acteurs éducatifs et relais de proximité. Examiner les usages numériques, les comportements à risque et les obstacles socioculturels.

Relier chaque action à un public, un risque et un comportement attendu. Définir les messages, les canaux, les langues et les formats adaptés : radios locales, réseaux sociaux, rencontres de proximité et relais communautaires.

Prévoir l’accès des personnes peu alphabétisées et des personnes handicapées. Planifier les campagnes, les partenariats, les ressources et les indicateurs permettant d’apprécier la compréhension et l’évolution des pratiques.

Livrable : modèle de stratégie nationale de sensibilisation des communautés, fondé sur un cadre sous-régional commun et adaptable par chaque pays.

Critères de qualité

Publics définis ; messages exacts et compréhensibles ; comportements attendus explicites ; adaptations linguistiques et accessibles ; ressources et responsabilités identifiées ; indicateurs réalistes. Les choix de communication reposent sur des besoins documentés.

Phase C Guide outils et cohérence finale

Séquences C1 et C2 - 15 octobre 2026

C1 et C2 restent les productions du guide et des outils. La phase C assure également la cohérence de A1, A2, B1 et B2. Les préparations peuvent anticiper la finition ; la validation globale requiert les contributions des deux axes.

C1 Guide d'information et de sensibilisation des communautés

Élaborer un guide sous-régional comprenant des messages simples, des exemples concrets, des bonnes pratiques et des illustrations adaptées. Le guide précise comment reconnaître un risque, protéger ses comptes et ses données, réagir et rechercher une aide fiable.

Relier les contenus aux publics prioritaires et aux risques identifiés. Prévoir les adaptations nationales, les langues locales et les formats accessibles. Les contacts de signalement sont vérifiés avant diffusion dans chaque pays.

Livrable : projet de guide sous-régional, accompagné de principes d'adaptation nationale et de validation auprès des publics cibles.

C2 Boîte à outils de sensibilisation

Produire des prototypes cohérents avec le guide : scripts radio, affiches, fiches pratiques, supports pour les relais éducatifs et contenus numériques. Chaque support précise son public, son message principal, son canal d'utilisation et le comportement attendu.

Vérifier l'exactitude des messages, la lisibilité et les droits d'utilisation des textes et des images. Préparer un test de compréhension auprès de personnes représentatives des publics visés et prévoir les corrections avant diffusion.

Livrable : boîte à outils de sensibilisation avec fichiers modifiables, consignes d'utilisation et protocole de test des prototypes.

Critères de qualité

Cohérence avec les stratégies ; langage clair ; absence de conseils trompeurs ; facilité d'adaptation ; accessibilité ; version et date identifiables ; modalités de test et de mise à jour définies.

Préparation de la restitution

Chaque équipe présente les productions, choix, réserves et décisions demandées. C vérifie compétences et modules, stratégies et supports, adaptations nationales et versions. Le relevé des décisions sépare les validations techniques, la déclaration et les suites de mise en œuvre.

Consignes générales et résultats attendus

Organisation des ateliers et suivi des productions

Organisation et responsabilités

La coordination confirme avant les travaux les équipes, compétences, pays représentés et espaces. Quatre groupes sont constitués si les moyens le permettent ; sinon, deux équipes A et B répartissent les productions. Animateurs, rapporteurs et experts partagés ont des disponibilités explicites.

Préparation et méthode

Le secrétariat fournit le dossier préparatoire, les orientations du panel, le bilan 2025, les contributions nationales et les sources datées. Les bases proposées sont amendées sur les besoins documentés ; elles ne constituent pas des résultats déjà adoptés.

Les rapporteurs tracent sources, versions et décisions. Les communautés participent aux choix et aux tests. Les outils de partage respectent la confidentialité et la protection des données. Les fiches de transmission et de validation sont utilisées pendant les travaux.

Livrables attendus

1. Projet de référentiel sous-régional de compétences.
2. Curriculum type de formation du personnel de l'administration publique, avec adaptations par profil.
3. Modèle de stratégie de sensibilisation interne des agents publics.
4. Modèle de stratégie de sensibilisation des communautés adaptable par pays.
5. Projet de guide sous-régional d'information et de sensibilisation des communautés.
6. Boîte à outils avec prototypes et modalités de test.
7. Recommandations, déclaration finale et feuille de route du colloque.

Chaque atelier remet une synthèse de cinq pages maximum, une présentation de restitution et les documents techniques avec leurs annexes. La limite de cinq pages s'applique uniquement à la synthèse.

Validation et suivi

Chaque production est validée, validée sous réserve ou renvoyée pour complément selon les critères annoncés. La décision identifie la version, les relecteurs, les réserves, le responsable ayant accepté et l'échéance. La levée des réserves et les tests sont documentés.

La feuille de route précise actions, responsables ayant accepté, ressources, dates et indicateurs vérifiables. Elle organise consolidation, tests et pilotes. Le suivi distingue productions, décisions, apprentissages et pratiques ; les cibles sont justifiées par une situation initiale.

Principes : approche participative, rigueur scientifique et pédagogique, inclusion, orientation vers des résultats concrets et réalisme opérationnel.

Secrétariat CREDA : +221 77 380 45 49 / +221 70 321 44 02 - creda28creda@yahoo.fr
Vitrine numérique du colloque : www.credacyberafrica.org